

## Rencontre de la filière cosmétique en Région Auvergne-Rhône-Alpes

### Quelles solutions pour réduire l'impact environnemental des produits cosmétiques ?

Plus de cinquante entreprises du secteur de la cosmétique de la Région-Auvergne-Rhône-Alpes se rassembleront à Lyon le **jeudi 30 novembre** pour participer à une rencontre exceptionnelle.

Organisée par Cosmed pour le Cosmetopôle Auvergne-Rhône-Alpes, cette journée s'inscrit dans le cadre d'une quinzaine de l'emballage, du 21 novembre au 5 décembre. Soutenue par la Région sous la bannière « Réinventons nos emballages », la rencontre du Cosmetopôle se penchera sur une question cruciale : **comment réduire l'impact environnemental des produits cosmétiques.**

### Jeudi 30 novembre : visites et conférences sur les solutions de réemploi et de RSE

Cette journée proposera aux participants de visiter le centre de tri des déchets de l'entreprise Paprec à Chassieu, afin de mieux comprendre l'écoconception et le recyclage des emballages. Parallèlement, un cycle de conférences débutera dès le matin au Mercure de Lyon Centre Charpennes sur les différentes stratégies à adopter pour le réemploi des emballages.

L'après-midi, des experts du secteur présenteront aux entreprises des initiatives pour transformer leur sourcing, valoriser leurs actions de RSE (label entreprise de Cosmebio, notation environnementale), réfléchir aux interactions emballages/produits cosmétiques. La Région partagera les dispositifs d'aide existants afin d'informer et de soutenir les entreprises du territoire dans leur transition écologique.

**Rappelons que l'Industrie cosmétique de la région représente 270 entreprises, créant ainsi près de 3500 emplois et générant un chiffre d'affaires avoisinant le milliard d'euros.**



**COMMENT RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE VOS PRODUITS ?**

30 NOVEMBRE 2023 - LYON  
RENCONTRE COSMETOPÔLE

9H30 - 12H : VISITE OU ATELIER

13H30-17H CONFÉRENCES

### Cosmed représente 122 entreprises adhérentes soit 45 % de la filière locale.

Cette rencontre du Cosmetopôle à Lyon est une occasion précieuse pour les acteurs de l'industrie cosmétique de connaître les initiatives visant à réduire l'impact environnemental de leurs produits, tout en s'alignant sur les objectifs environnementaux nationaux.

### Impact environnemental des produits cosmétiques : quel cadre réglementaire ?

Le secteur cosmétique s'est très tôt emparé du sujet de l'impact de son activité sur l'environnement. Le secteur contribue entre 0,5% et 8,5% aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les emballages cosmétiques pour leur part sont responsables de 20% de ces émissions.

Le secteur est notamment impacté par la loi AGEC, adoptée en 2020, qui vise à éliminer progressivement les emballages plastiques à usage unique d'ici 2040, tout en fixant un objectif ambitieux de 100% de plastique recyclé d'ici 2025. Cette loi introduit également la notion de vente en vrac, encourageant une consommation plus responsable. Plus récemment Loi Climat et Résilience, adoptée en 2021, renforce encore davantage les engagements environnementaux.

Son article 23 impose aux grandes et moyennes surfaces de consacrer au moins 20 % de leur espace de vente aux produits en vrac, un pas significatif vers une consommation plus durable.

# LE PROGRAMME



## COMMENT RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE VOS PRODUITS ?

30 NOVEMBRE 2023 - LYON

RENCONTRE COSMETOPÔLE



### 9H30 - 12H : VISITE OU ATELIER

#### • 10H00-11H30 : VISITE DU CENTRE DE TRI DES DÉCHETS PAPREC À CHASSIEU

La nouvelle usine dédiée au tri des déchets issus de la collecte sélective, dotée d'une capacité de tri de 60 000 tonnes chaque année, fait partie des plus grandes usines de France.

Les meilleures technologies ont été installées pour assurer une haute performance de tri. Gilles Marcot, directeur des ventes Europe, répondra à vos questions sur l'éco-conception, le tri et le recyclage.

12 Rue Blaise Pascal, 69680 Chassieu

OU

#### • 10H00-12H00 : ATELIER RÉEMPLOI (VRAC, CONSIGNE, RECHARGE) : SELON QUELS CRITÈRES DÉFINIR VOTRE STRATÉGIE ?

Atelier animé par Mathilde Guyader, Responsable Service Environnement, Cosmed qui présentera les solutions à mettre en œuvre en fonction de la typologie des produits, de leurs caractéristiques physico-chimiques, du modèle d'affaire et de leurs impacts environnementaux.

#### • 12H - 13H30 COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

### 13H30-17H CONFÉRENCES

• 13h30 : accueil par **Patrice Mulato**, Dirigeant de Mulato Cosmetics et pilote du Cosmetopôle Auvergne-Rhône-Alpes

Ouverture des conférences par **Christophe Geourjon, Conseiller régional et Président de la Commission Economie**

• 14h00 : Enjeux et accompagnement de la transition écologique sur le territoire

*Intervenant en cours de sélection*

• 14h30 : Le label RSE BioED, un cahier des charges inspirant

*Giulia Ottavi, chargée de mission Environnement et Ethique, Cosmebio*

• 15h00 : Afficher l'impact environnemental et sociétal d'un produit avec le Green Impact Index

*Marguerite Guillou, Responsable RSE & qualité, Green Family*

### 15H30 - PAUSE

• 16h00 : Sourcing responsable et traçabilité des ingrédients cosmétiques : quels défis et quelles solutions ?

*Audrey Laffaille, Sourcing project manager, et Emilie Floch, co-fondatrice, Origem*

• 16h30 : Comment répondre aux problématiques des interactions

emballages/produits cosmétiques ? Solution

*CosmeBooste/CosmetoPack*

*Charlotte Thevenet, Présidente, Argill, et coordinatrice du projet*

*Cosmebooste/CosmetoPack*

### INSCRIPTION

Mercurie Lyon Centre Charpennes - 7 place Charles Hernu - 69100 Lyon-Villeurbanne - [www.cosmed.fr](http://www.cosmed.fr)



En partenariat avec

Innov'Alliance

### Inscription en ligne :

Les entreprises intéressées doivent s'inscrire sur le site de Cosmed.

[www.cosmed.fr](http://www.cosmed.fr)

### INFOS PRATIQUES :

jeudi 30 novembre  
de 9h30 à 17h

Lieu : MERCURE

Lyon Centre Charpennes  
7 place Charles Hernu 69100  
Lyon-Villeurbanne

Tarifs : 70 € pour les  
membres et 90 € pour les  
non membres

## A propos de COSMED :



### LE 1ER RÉSEAU D'ENTREPRISES DE LA FILIÈRE COSMÉTIQUE EN FRANCE

Créée en 2000, l'Association Professionnelle COSMED est née de la volonté de TPE-PME d'être représentées et entendues par les autorités françaises et européennes en charge du secteur cosmétique. En menant un lobbying actif en faveur des TPE, PME et ETI de toute la filière, l'association contribue à façonner le cadre réglementaire auprès de la commission européenne, du ministère de la santé et de l'économie, de l'environnement et des parlementaires.

COSMED est aujourd'hui le 1er réseau représentatif des TPE- PME et ETI de la filière cosmétique en France. 1010 entreprises sont adhérentes représentant l'ensemble des métiers du secteur cosmétique : marques propres, façonniers, fournisseurs d'ingrédients, laboratoires d'expertise et de tests, consultant, formation. ...

Composée à 80% de PME, COSMED est un acteur incontournable du secteur cosmétique. COSMED défend les intérêts des TPE, PME et ETI du secteur cosmétique en France, en Europe et à l'international. Ses contributions et prises de positions réglementaires et scientifiques sont reconnues internationalement. COSMED contribue ainsi à l'élaboration d'un cadre réglementaire permettant la mise sur le marché de produits cosmétiques sûrs et efficaces.